

ON CONTINUE...

avec l'UFR des industries chimiques CGT

l'édito

N'ATTENDONS PAS L'AUTOMNE POUR NOUS MOBILISER !

L'approbation du projet par l'Assemblée nationale, actualisant la Loi de Programmation Militaire (LPM), prévoit 36 milliards d'euros supplémentaires pour l'armée. La somme totale des dépenses militaires va atteindre les 436 milliards d'ici l'année 2030. En plus des 36 milliards supplémentaires, l'actualisation de la LPM crée un état d'exception préventif, intitulé : « *État d'alerte de sécurité nationale* », activable par simple décret, permettant au gouvernement de suspendre des pans entiers de nos droits, de réquisitionner les travailleurs civils, auxquelles s'ajoutent des mesures de surveillance renforcée.

La richesse est de plus en plus concentrée dans un nombre de mains de plus en plus restreint. Telles sont les conséquences du système capitaliste dans notre pays et dans le monde entier : d'un côté, la pauvreté, la misère pour les travailleurs, incontestables créateurs de richesses, et, de l'autre, une énorme concentration de profits pour quelques nantis. Alors que l'argent coule à flot pour les tenants du capital :

- **211 milliards d'euros sont versés aux entreprises sans contrôle de l'utilisation des fonds, 80 milliards en exonérations de cotisations sociales.**
- **En 2025 en France, ces bénéfices historiques s'accompagnent d'une redistribution record auprès des actionnaires, les entreprises du CAC40 ont versé 107,5 milliards d'euros en dividendes. Un record et une hausse de 9,5 % comparé à 2024. Au premier trimestre 2026, la tendance continue.**

Le Fonds Monétaire International (le FMI) prévoit une inflation de 2,6 % pour la France en 2026, ainsi que la Banque de France qui annonce l'estimation d'une hausse de l'inflation pouvant aller jusqu'à 3,3 % qui a déjà des conséquences sur le reste à vivre de la population.

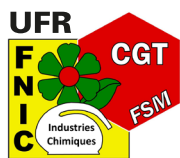
Tout nous est présenté (budget de la Sécurité sociale, de l'État, retraite, logement...) comme si les moyens financiers n'existaient pas. La seule solution serait de rogner sur les mesures sociales avec une cible particulière : les retraités. Pour le gouvernement et le patronat, nous sommes une cible privilégiée pour nous faire porter une grande partie des 43,8 milliards d'économie voulus, au motif que nous assécherions les comptes de la Sécurité sociale, que nous consommerions plus de soins que les autres, et creuserions le déficit public, que nous serions détenteurs et détentrices d'un patrimoine immobilier, d'une épargne indécente, d'un niveau de vie supérieur à celui des actifs.

Pour toutes ces raisons, exigeons ensemble retraités et actifs que ces milliards d'euros, fruits de notre travail, soient investis dans des mesures sociales : le financement de la Sécurité sociale, le développement de l'hôpital public, la construction de logements abordables et adaptés au vieillissement, le droit aux transports publics, les moyens nécessaires pour retrouver des services publics qui répondent aux attentes de la population, le droit à la culture, au sport et aux loisirs pour toutes et tous.

Dès maintenant, nous devons préparer une action nationale à Paris, des retraités à l'automne : il est décidé d'agir pour affronter le MEDEF et le gouvernement, porter nos revendications sur le niveau des pensions, le pouvoir d'achat, l'AGIRC-ARRCO, le droit à la santé, à l'autonomie, la reconquête de la sécurité sociale (100 % ou intégrale) et les services publics.

Sommaire

Une : L'édito • p. 2 PLFSS et PLF 2027 : Les retraités dans le viseur du MEDEF et du gouvernement. • p. 3 Inscription 14^{ème} conférence de l'UFR octobre 2026 à La Palmyre • p. 4 Agenda : 14^{ème} conférence de l'UFR. Orga/Vie Syndicale : Chiffres mai 2026 - La syndicalisation doit être une des priorités du syndicalisme de classe et de masse !



ON CONTINUE... avec l'UFR des industries chimiques CGT est une publication de la FNIC (Fédération Nationale des Industries Chimiques)

FNIC CGT Case 429 - 263 rue de Paris - 93514 Montreuil cedex

Tél. : 01 84 21 33 00 / www.fnic-cgt.fr / e-mail : contact@fnic-cgt.fr

Directeur de publication : **Serge Allègre**

Bimensuel - 1,06 euros / ISSN : 2112-2776 / Commission paritaire : 0129 S 08416

PLFSS ET PLF 2027 : LES RETRAITÉS DE NOUVEAU DANS LE VISEUR DU MEDEF ET DU GOUVERNEMENT

La situation économique est de plus en plus grave avec une accélération de la désindustrialisation au profit de l'industrie de guerre, les suppressions d'emploi, la destruction minutieuse des services publics, qu'ils soient territoriaux, de la santé, la loi pour l'autonomie avec un nouveau report du dossier, de l'énergie qui impactera à nouveau les budgets, de l'éducation, des télécommunications, et une inflation qui se situe à 2 %. Le Fonds monétaire international (le FMI) prévoit une inflation de 2,6 % pour la France en 2026, ainsi que la Banque de France qui annonce une estimation d'une hausse de l'inflation pouvant aller à 3,3 %.

La question du pouvoir d'achat et de la nécessité d'augmenter les pensions est une URGENCE face aux projets du gouvernement et du MEDEF qui ont déjà remis dans les tuyaux des mesures qui pèseront essentiellement sur les retraités avec le PLFSS à l'automne. Rappelons-les :

➔ **Désindexation des pensions de retraite de 0,4 % par an par rapport à l'inflation jusqu'à 2030 ;**

➔ **Augmentation de la CSG à 9,5 % pour les retraités ;**

➔ **Suppression partielle ou totale de l'exonération fiscale de 10 % pour les retraités ;**

➔ **L'augmentation des franchises médicales et hospitalières ;**

➔ **L'augmentation du « reste à charge » avec la mise en place « d'un panier de soin » individuel.**

Sans oublier que se rajoute, pour les retraités du privé, la tenue du CA de l'AGIRC-ARRCO le 14 octobre qui abordera la revalorisation du prix du point. Le MEDEF fait déjà pression pour renouveler une « année blanche ».

L'objectif affiché du Premier ministre est de considérer que les retraités sont des « privilégiés » et que notre système de Sécurité sociale est à bout de souffle.

Également, il écrit 2 lettres de mission qui doivent rendre des propositions « structurelles » qui impacteront le PLFSS 2027 :

1. Rapprochement entre la CNAV et l'AGIRC-ARRCO ;

2. Rapprochement de la CNAM et les caisses complémentaires de santé.

Une nouvelle manière de remettre le système de retraite dans le débat avec une retraite à points, et le Medef de poursuivre avec le développement de la capitalisation, pour ceux qui pourront. Comme nous l'avions prévu, la conférence sociale sur les retraites n'a qu'un seul but pour le gouvernement et le patronat : la remise en cause de son financement par répartition pour l'ouverture d'une retraite à points et à la capitalisation, avec l'assentiment des autres OS, notamment la CFDT qui s'est clairement prononcée pour un système de retraite à points et à la carte.

La proposition suivante est à mettre en débat dans nos syndicats et sections syndicales :

Avoir des initiatives revendicatives, le jour du conseil d'administration de l'AGIRC-ARRCO, le 14 octobre, pour exiger la revalorisation des retraites complémentaires et le maintien du pouvoir d'achat ; cette journée étant à considérer comme un tremplin pour une manifestation nationale des retraités à Paris qui pourrait avoir lieu début novembre.

IL EST DONC IMPORTANT D'AVOIR DES ÉCHANGES AVEC NOS SYNDIQUÉS, EN CONVOQUANT, SI POSSIBLE, DES AG DE SYNDIQUÉS. LA QUESTION D'UN ÉLARGISSEMENT AUX SYNDICATS D'ACTIFS DOIT ÉGALEMENT ÊTRE À L'ORDRE DU JOUR.





FÉDÉRATION NATIONALE DES INDUSTRIES CHIMIQUES **CGT**
 CHIMIE (0044) . PHARMACIE INDUSTRIE (0176) . RÉPARTITION
 PHARMACEUTIQUE (1621) . FABRICATION PHARMACEUTIQUE À FAÇON
 (1555) . OFFICINES (1996) . LAM (0959) . PÉTROLE (1388) .
 CAOUTCHOUC (0045) . PLASTURGIE (0292) . INDUSTRIES ET
 SERVICES NAUTIQUES (3236) . NÉGOCE & PRESTATIONS DE
 SERVICES DANS LES DOMAINES MÉDICOTECHNIQUES (1982)

14^{ÈME} CONFÉRENCE NATIONALE DE L'UNION FÉDÉRALE DES RETRAITÉS-FNIC

Du 14 au 16 octobre 2026

**Au village club MILEADE de la Palmyre,
 17 570 Les Mathes**

INSCRIPTION

**Merci d'envoyer ce bulletin à la FNIC CGT - 263 rue de Paris - case 429 - 93514 Montreuil Cedex
 ou par mail à contact@fnic-cgt.fr**

© communication FNIC.CJ/EM/2026-0595

Nom et adresse du syndicat : _____
 Email : _____
 Tel : _____

	Nom	Prénom	Actifs	Retraités
Délégué titulaire				
Délégué suppléant				
Délégué suppléant				

Transport : Train : Voiture :

Informations pratiques : Village Club Miléade de la Palmyre (17), 17 570 Les Mathes

Arrivée le 13 octobre entre 14h et 18h

Par le train : TER gare de Royan - Navette disponible de la gare au Village club.

Réponse obligatoire avant le 4 septembre 2026 avec les horaires d'arrivée à la gare afin d'organiser les navettes de la gare au Village Club.

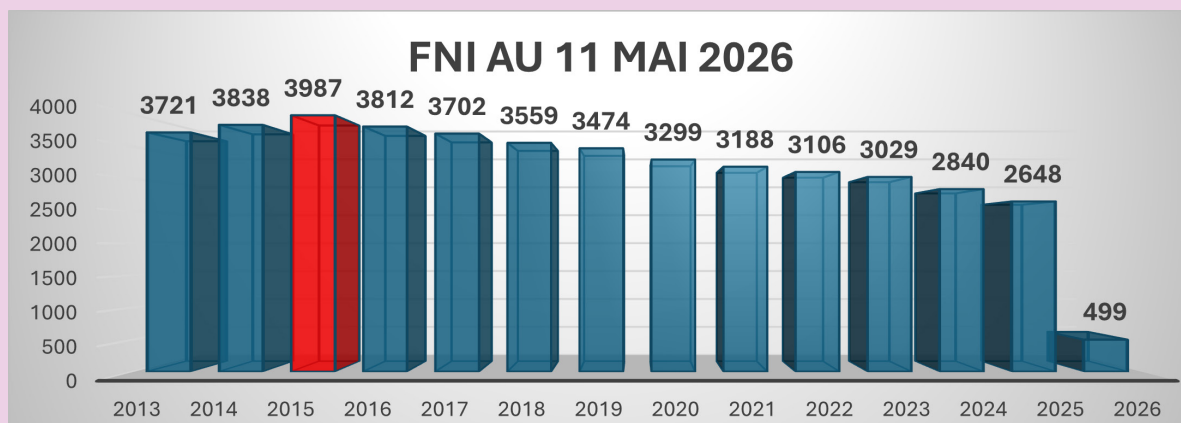
Pour 3 NUITS (du dîner du 13 octobre au petit-déjeuner du 16 octobre) : 300€/ personne
 Nombre de participants : x 300 € = (en votre aimable règlement)

VALIDATION DU SYNDICAT (signature et tampon) :

L'agenda

- 14^{ème} Conférence de l'UFR 14-15 octobre 2026 à la Palmyre (Charente-Maritime)

l'orga - le point...



l'orga - le point...

LA SYNDICALISATION DOIT ÊTRE UNE DES PRIORITÉS DU SYNDICALISME DE CLASSE ET DE MASSE !

Pour mener les luttes revendicatives : 152 bases avec sections syndicales ou syndicats de retraités et 189 en sections multi-professionnelle sur 1 200 bases d'actifs organisées en France nous montre le travail qu'il nous reste à faire pour renforcer notre syndicalisme retraité à la FNIC-CGT :

Pour mener les luttes revendicatives dont nous avons besoin pour défendre nos droits, notre pouvoir d'achat, notre protection sociale et reconquérir des services publics de qualité et une Sécurité sociale solidaire et intégrale, nous avons besoin d'un syndicalisme retraité plus fort et mieux organisé.

En effet, la satisfaction des revendications passe notamment par le poids de notre syndicalisme retraité qui depuis des années perd en adhérent, malgré l'augmentation croissante du nombre de retraités.

17 MILLIONS DE RETRAITÉS, SEULEMENT 200 000 SYNDIQUÉS TOUTES ORGANISATIONS SYNDICALES CONFONDUES, PLUS DE LA MOITIÉ SONT SYNDIQUÉS À LA CGT.

Une des raisons qui explique ce recul, est le fait qu'encore trop de travailleurs, voire de syndiqués ignorent l'existence du syndicalisme retraité ou n'y trouvent pas d'intérêt. Or c'est précisément là que se trouve la perte de nos syndiqués et le recul de nos forces organisées :

1 : Une perte des liens entre les salariés et les retraités dans le syndicat d'entreprise.

2 : Peu de propositions de syndicalisation dans le cadre de la continuité syndicale. Seulement 3 syndiqués sur 10, le restent à la retraite.

3 : L'utilité du syndicalisme retraité comme passeur d'expérience et de mémoire collective, leur contribution dans l'activité syndicale et dans la construction du rapport de force n'est pas ancrée dans la démarche syndicale des syndicats d'actifs.

La syndicalisation passe aussi par le développement de notre activité revendicative dans les sections de retraités par des campagnes de syndicalisation menée à l'occasion des rencontres organisées sur le terrain pour des distributions de tracts, des pétitions à signer, des manifestations.

Maintenant, force est de constater, compte tenu du recul de l'âge de départ en retraite, que nous avons des sections syndicales vieillissantes, qui nous posent des questions de renouvellement de dirigeants, de fonctionnement et d'activité revendicative.

D'autant que des jeunes retraités ne sont pas prêts à rejoindre les sections syndicales retraités, préférant continuer de militer dans leur syndicat d'actifs. Cette situation renforce le besoin de mieux travailler la place et le rôle des retraités dans les syndicats d'actifs, et en participant à la vie des organisations de la CGT sur les territoires ; (notamment les USR).

